ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 124957

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur les propositions exprimées par le Centre d'analyse stratégique dans sa note d'analyse intitulée "Quelles opportunité pour l'offre de soins de demain : la télésanté". Le rapporteur préconise de créer un dossier infirmier informatisé qui soit compatible avec le dossier médical personnel (DMP). Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : M. Denis Jacquat
Circonscription : Moselle (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 124957
Rubrique : Santé
Ministère interrogé : Santé
Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 20 décembre 2011, page 13240
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)